

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: RUE DE LA DENT-BLANCHE, SION
Téléphone No 46

Compte de Chèques postaux No II c 84

Abonnements:

SUISSE: un an	Fr. 8.—	avec Bulletin officiel	Fr. 12.50
6 mois	4.50	"	6.50
3 mois	2.50	"	3.50
ETRANGER: un an	15.—		

Régie des **UBLICITAS** Avenue de la Gare, SION
Tél. 2.36 - Chq. post. II c 485
Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'étranger.
ANNONCES: La ligne millimétrée: Canton 87 ct. Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. ROLAMES: 20 ct.

Angoissante inconnue

(De notre correspondant attiré)

Que se passe-t-il donc en Allemagne? Tel est la question que se posaient, ces jours derniers tous ceux qui suivent d'un peu près les événements si inquiétants se déroulant sous nos yeux en Espagne, en Méditerranée, dans l'Europe centrale et orientale, et jusqu'en Extrême-Orient!

On disait à voix basse que le Palais du président du Reich était étroitement surveillé, qu'un vaste changement s'opérait dans la direction de la Reichswehr, que le maréchal Blomberg avait été contraint de démissionner avant d'entreprendre son voyage de noces en Italie, que le général Fritsch, commandant suprême de l'armée, était logé à la même enseigne, peut-être même arrêté, ce qui du reste était faux.

S'agissait-il donc d'une grave crise de rapports entre l'armée et l'Etat national-socialiste, dont Adolf Hitler est le grand chef? S'agissait-il d'un véritable bouleversement?

Il est évident que la vie politique, autant intérieure qu'extérieure du IIIème Reich est profondément agitée à cause de la distance manifeste existant dans la conception philosophique en matière de gouvernement entre l'armée et le parti national-socialiste auquel Adolf Hitler veut absolument l'incorporer. Il s'agit bien, on le voit, à la fois d'une crise politique et idéologique, pouvant avoir des répercussions d'une extrême gravité sur toute la politique internationale du Reich.

Voici donc, en effet, les ordonnances que le chancelier Hitler a publiées au moment où les bruits de crise faisaient le tour du monde. Elles constituent un renouveau complet, non seulement dans l'armée, mais aussi dans la diplomatie où tout ce qui est trop prudent paraît décidément devoir être écarté.

« Dès ce jour, déclare dans sa première ordonnance, le chef allemand, l'exerce en personne le commandement suprême de toute l'armée. Le chef de la force armée selon mes instructions, est chargé de la préparation de la défense nationale dans tous les domaines ».

Suivent des décrets nommant le général Giering commandant suprême de l'aviation, M. Goebbels ministre de la propagande et de l'éducation nationale, l'amiral Reeder, commandant suprême de la marine de guerre.

Dans les ambassades, le haut personnel diplomatique est également soumis à tout un bouleversement. Le baron de Naurath cède les affaires étrangères à M. von Ribbentrop, lequel quitte par conséquent l'ambassade de Londres. De plus, sont rappelés, l'ambassadeur von Hassel, de Rome, von Dirksen, de Tokio; von Papen, de Vienne.

Il y a bien là une vaste évolution méthodique dont la tendance évidente est de renforcer, en les concentrant toutes les énergies nationales du Reich. La presse germanique est unanime à déclarer que l'Allemagne peut désormais envisager avec tranquillité et assurance les événements à venir.

Pareille formidable concentration est certainement menaçante. Elle est faite surtout pour perfectionner l'organisation des armées de terre, de mer et des airs. C'est, en un mot, comme le dit fort bien un grand journal de Paris, « le moyen le plus sûr pour passer au maximum la mobilisation morale et matérielle du peuple allemand vers les préparatifs de guerre ».

Il faut donc le reconnaître, ces décisions n'ont rien de rassurant pour l'Europe. Allié à l'Italie, qui déclare par la bouche de son chef qu'il faut choisir entre « l'expansion ou l'explosion », alliée au Japon, en guerre avec la Chine, précisément pour mettre en pratique cette politique d'expansion, coûte que coûte, aux dépens du voisin, l'Allemagne semble bien à la veille de prendre quelque grave décision. Qui donc ne pense aussitôt à quelque fait brutal, rapidement accompli, portant l'un de ces noms qui remplissent le monde, hantant tous les esprits, tel un cauchemar terrifiant: Pantzig, Anschluss, Madrid, colonies, Tchecoslovaquie...

Où, cauchemar terrifiant, car l'autre grand chef, celui de Rome dont l'armée marche à présent presque au même pas que celle de Berlin, envoie à son allié un télégramme de félicitations à la suite de « l'événement qui renforce les relations entre les forces armées et les deux régimes ».

Une inquiétude marquée se manifeste donc avec raison, un peu partout, car beaucoup y voient l'influence directe de M. Mussolini en vue d'une politique agissante avec Berlin, politique d'aventures que ne goûtaient aucun de ceux qui viennent d'être mis à l'écart. Nous saurons sans doute bientôt si l'opinion du ministre Goebbels sera désormais le mot d'ordre de la politique internationale du fameux «xe». « La seule instrument, déclarait-il, avec lequel on puisse conduire la politique étrangère, est uniquement, exclusivement l'épée! »

Ce langage rappelle de singulière façon celui de Guillaume II en 1914!

Alexandre Ghika.

Chronique valaisanne

Fièvre aphteuse et fonds des épizooties

De notre correspondant particulier:

Les pertes, ennuis et embarras accumulés au-dedans de notre canton par l'extension de l'épizootie de fièvre aphteuse, il n'est plus un Valaisan qui ne les aperçoive et ne les connaisse.

Des faits patents, indéniables sont là dont la simple et sèche énumération constitue la plus désolante constatation que l'on puisse faire au préjudice de nos paysans éprouvés.

L'abatage successif des animaux contaminés, les pertes financières qui en découlent en dépit des indemnités servies ou des valeurs récupérables, les dépenses occasionnées par les désinfections et les traitements, la fermeture et l'isolement des étables infectées, le manque d'emploi des fourrages disponibles, les obligations coûteuses d'un renouvellement du cheptel détruit, la nécessité d'acheter le lait manquant, la suspension des relations commerciales et habituelles entre les localités, sont autant de maux intenses dont beaucoup de nos compatriotes sont aujourd'hui les sujets ou les témoins attristés.

Les offices vétérinaires de la Confédération et du Canton ont ordonné et dirigé les mesures d'action et de prévention qui comportent ce virus filtrant et malfaisant.

On sait que le mal est réellement serré de près et traqué dans ses repaires.

Mais, malgré l'exécution de ces moyens énergiques et de ces mesures radicales, dont certaines phases ont pris une allure presque dramatique, il n'en demeure pas moins que de nouvelles souillures apparaissent, de-ci de-là, sans que l'on en puisse expliquer l'origine ou la cause.

Actuellement déjà 839 pièces de gros bétail et 815 têtes de petit bétail ont été sacrifiées.

Sans doute que sur un ensemble de 67,000 têtes de gros bétail dont est constitué le cheptel valaisan, le chiffre des victimes immolées n'est pas encore si considérable mais il représente tout de même une valeur indemnizable de plus de 650,000 francs.

Si la Confédération n'intervenait pas, à l'aide de ses subsides qui atteignent le 50% des valeurs à couvrir, et si elle n'utilisait une fraction des animaux contaminés pour s'en servir à pourvoir ses réserves de sérum, notre canton aurait un bien lourd poids financier à supporter.

Celui-ci, surchargeant un des pôles de la balance budgétaire, ne manquerait pas d'en détruire l'équilibre.

Mais, heureusement, la prévision de telles fatalités a déterminé sagement les pouvoirs publics à créer, en dehors du budget, une réserve de combat qui se puisse être utilisée dès l'apparition d'une grave épidémie de la nature de la fièvre aphteuse.

Le dernier compte-rendu de la gestion financière de l'Etat indique que ce fonds des épizooties est de fr. 628,607.— au 31 décembre 1936 et cette somme est incluse dans le chapitre des Fonds spéciaux et des Dépôts à intérêts dont le total s'élève à francs 3,130,576.—.

Mais, rigoureusement, ce fonds existait-il? Car, un fonds est, par définition et en langage de droit, un capital ferme déposé en compte bloqué et dont la destination doit être affectée au but précis par la nature du fonds ou par la volonté des donateurs ou légataires.

Or, si nous examinons les comptes de l'Etat, nous voyons que parmi ces fonds spéciaux il en est qui ont été créés par l'Etat, mais il en est davantage qui ont été constitués par des legs et des dons consentis dans les buts d'un ordre humanitaire, social, économique et même artistique.

Aussi ces fonds sont-ils garantis par des capitaux et des immeubles dont l'inventaire accuse une couverture de frs. 2,250,633.—.

Il reste dès lors un découvert de fr. 809,943 entre ces deux sommes dont la plus faible est passée à l'actif du Bilan de la fortune de l'Etat et dont la plus forte l'est à son passif.

C'est dire qu'en réalité, il ne s'agit plus d'un fonds proprement dit puisqu'il n'existe que dans la mesure où il est gagé, mais d'une obligation prise par l'Etat de couvrir jusqu'à concurrence de fr. 828,607.— les dépenses qu'occasionne toute lutte contre les épizooties.

L'Etat se reconnaît débiteur de cette somme. Et cette obligation est pratiquement établie puisque cette somme est inscrite dans la dette publique qui figure au bilan de la fortune du pays.

Par cette opération, l'Etat a bénéficié, comme pour l'autres fonds de caractère général et national, de la différence des intérêts entre ceux payés par un débiteur et ceux perçus par un créancier.

Or, chacun sait que les intérêts d'une dette courante sont très élevés en regard de ceux d'un compte bloqué, surtout en ces périodes de surabondance de capitaux, comme celle que nous traversons et dont la cause est l'imposition des valeurs étrangères que provoque d'une part les anxiétés d'un gouvernement de Front populaire, et, d'autre part, les inquiétudes que créent les surprises des Etats totalitaires.

En recourant à ce jeu de calcul notre Etat a servi, avantageusement les intérêts de sa trésorerie.

On peut, cependant, se demander si on ne renoncera pas, un jour, à cette lutte âpre et qui est source de tant de mesures vexatoires et tracassières.

Notis citons un exemple typique qui mérite d'être signalé à l'attention des agriculteurs.

Les étables de l'Hospice du Grand Saint-Bernard, contenant près de 30 têtes de bétail, d'une valeur approximative de 30,000 frs., ont été contaminées. Sans abattre le bétail atteint, des mesures rigoureuses ont été prises pour isoler servants et animaux, de manière à éviter toute cause de contagion vers l'extérieur.

Or, il résulte de cette expérience: que certaines bêtes ont été réfractaires à la maladie; que toutes ont, après la crise, repris leur allure et leur vivacité habituelles; que les vaches se sont effectuées sans ennui ni accidents; que les vaches, après la vêlement, ont révéilé leur même capacité laitière.

Il semblerait résulter de ces faits que le bétail de la race d'Hérens, bien soigné et bien nourri peut, par sa robustesse et son tempérament, résister, sans trop de dommage, à l'épreuve, à la condition de l'entourer de soins attentifs et continus et de désinfecter minutieusement les étables afin d'enrayer l'intensité du mal et d'en atténuer les effets.

Ce serait l'admission du mal en son état endémique.

Cette expérience et la constatation qui en découle, nous paraît offrir un intérêt particulier en prévision d'une extension par trop considérable du fléau où l'abatage des pièces irait au-delà de nos possibilités financières en même temps qu'il aurait des conséquences très graves et difficilement réparables dans les milieux paysans et agricoles.

Il appartient sans doute à la Faculté et aux organes administratifs et professionnels de se prononcer et ils le feront, comme on le sait, au mieux des intérêts dont ils ont la sauvegarde.



LA REINE WILHELMINE DE HOLLANDE

qui réside maintenant au château de Soestdijk, se promène souvent à bicyclette dans les environs du château; on la voit ici en compagnie d'une de ses dames d'honneur.

Autour de la Révolution Russe UN ÉPISODE DE LA VIE DE STALINE

Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en publiant quelques extraits de l'Histoire de l'Okhrana, la Police secrète des Tsars (1880-1917) de Maurice Laporte, l'auteur de révélations très intéressantes sur les bolcheviks.

L'auteur évoque tous les grands événements de la vie politique russe d'avant la révolution. L'Okhrana a joué un rôle énorme dans ces événements, comme d'ailleurs maintenant la Tcheka et le Gépéou qui n'ont fait que développer le système du premier organisme.

Nous verrons comment cette organisation peizante de la police secrète de l'empire a su découvrir les faits et gestes de tous les grands terroristes russes et comment le gouvernement savait à l'occasion opérer pour utiliser leurs services.

Comment le « Père Staline » se procura-t-il de l'argent pour établir la propagande des Soviets

L'attaque de la diligence d'une banque

Lorsqu'en 1903, au deuxième congrès du parti social-démocrate russe l'inévitable scission se produisit entre les majoritaires (bolcheviks) dirigés par Lénine et les minoritaires (mencheviks) ayant pour chef Martov, l'Okhrana estima qu'il était intéressant pour lui de savoir ce qui se passait dans ces deux camps. Elle possédait certains faits sur les socialistes-révolutionnaires. Certes les bolcheviks — majoritaires au congrès de 1903 mais minoritaires dans le pays, les mencheviks l'emportant sur eux quant au nombre de leurs adhérents — n'avaient encore manifesté qu'une activité discrète. Aussi bien, l'Okhrana estima que ce n'était pas une raison suffisante pour les ignorer totalement.

Pour surprendre les secrets du groupement de Lénine, elle fit appel à l'un de ses adhérents nommé Malinovski. C'est un traître et son cas de perversion est peu facile à déchiffrer. Le provocateur ne figure pas sur les contrôles réguliers de l'Okhrana avant 1910, et l'indicateur Malinovski travailla au rendement s'il est permis de s'exprimer ainsi.

C'est par lui que le Département de police reçut la dénonciation de la participation de Lénine et de Staline à l'attaque de la succursale de la Banque d'Etat à Tiflis.

La fraction bolcheviste de Lénine avait besoin d'argent et la trésorerie impériale véhiculait couramment par des routes peu sûres, des millions de roubles. De quoi élever des tracts et des brochures à profusion!

Le projet avait mûri dans la tête de « Koba », pseudonyme qui cachait celui de « Nijeridzé », déporté évadé de Sibérie, recherché par l'Okhrana. Et « Nijeridzé » n'était autre que Joseph Vissarionovitch Djougachvili, alias Staline (le chef actuel des Soviets).

Staline ne voulut rien tenter sans l'approbation de Lénine, maître ombreux, jaloux d'exercer seul une autorité tyrannique sur ses partisans. Il est curieux de constater que le seul homme pour lequel Lénine manifesta jamais quelque sympathie et une confiance à peu près illimitée fut précisément le provocateur Malinovski. Ce dernier lui en fut-il reconnaissant? C'est possible, car s'il livra la plupart de ses lieutenants à la police, par contre il n'entreprit jamais rien contre « le Vieux ». Et même, dans la confession complète que lui fit écrire Krylenko, procureur soviétique, lors de son procès devant le tribunal de la Tcheka, il refusa la responsabilité pendant évidente et prouvée d'avoir révélé l'identité de Staline à la police.

Une correspondance s'engagea entre « Koba » (Staline) et Lénine. Le chef bolchevik ne tergiversa pas; il accorda pleine licence au Géorgien Staline: «...Mais, lui écrit-il, il faut tout arranger de façon que les responsables ne puissent en aucun cas tomber sur notre parti. Organisez, en marge du comité, une compagnie spéciale d'hommes de choc, et placez à sa tête un camarade de toute confiance, un homme capable, s'il est pris, de mourir plutôt que de livrer les autres. Si cette équipe d'«expropriateurs» échoue, nous la renfermons et déclarerons qu'elle agissait d'une façon spontanée et individuelle, sans notre permission. Nous ne pouvons faire autrement, car toute la crasse mencheviste nous dévorera tout crus, en cas d'échec. Votre bon ami: Illitch ».

« Koba » (Staline) se mit en campagne. Il trouva un auxiliaire précieux en la per-

sonne d'un Arménien nommé Pétrossian, qui répondait au pseudonyme de « Kamo ». La petite équipe d'«expropriateurs» fut rapidement recrutée. Malheureusement, elle manquait de bombes. « Kamo » (Pétrossian) se rendit en Finlande, à Tammerfors, où, près de la villa habitée par Lénine, les bolcheviks avaient établi un laboratoire dirigé par l'ingénieur Krassine (qui fut, en 1925, ambassadeur des Soviets à Londres). Il en ramena tous les éléments susceptibles de faire sauter une ville.

Le 13 juin 1907, à 11 heures 1/2 du matin, le caissier de la Banque d'Etat à Tiflis, Kourdoumov, véhiculait dans un phaéton une somme de 375,000 roubles en billets de 500 roubles numérotés AM. n. 62.900 à AM. n. 63.650. Le phaéton était suivi d'une voiture portant quatre soldats; une escorte de 50 cosaques entourait les deux véhicules.

Presque au centre de Tiflis, non loin du palais du vice-roi, une bombe d'une puissance considérable fut jetée du haut d'un toit par Staline au milieu de l'escalier de cosaques. L'explosion fut si violente qu'elle brisa les vitres à deux kilomètres aux alentours. Simultanément, deux nouvelles bombes éclatèrent encore et les hommes de Pétrossian, qui barraient la rue aux deux bords, ouvrirent le feu à la carabine, sur tous ceux que les explosifs avaient épargnés.

Au moment où se produisit la première déflagration, le cocher fut jeté hors du phaéton et les chevaux, indemnes par miracle, s'embalèrent, traînant la voiture qui n'avait plus de roues. Ils n'allèrent pas loin. Avec une grenade bien lancée, Pétrossian se chargea d'arrêter l'attelage affolé.

L'Arménien s'empara du coffret blindé contenant les 375,000 roubles et sauta avec Staline dans un fiacre que non loin de là des complices tenaient prêt à toute éventualité. Les numéros des billets avaient été communiqués sans tarder à toutes les banques russes. Les terroristes s'en doutaient un peu. Aussi chargèrent-ils l'un des leurs, Litvinov, d'aller les négocier à Paris. C'est en effectuant cette opération que celui qui devait devenir le représentant de l'U.R.S.S. à la Société des Nations se fit arrêter par la Sûreté Générale française.

Mais revenons à Malinovski.

L'informateur de l'Okhrana avait participé au congrès de Stockholm de la Social-Démocratie en tant que délégué du comité de Moscou. Son nom figure sur la liste des 140 congressistes qu'un agent secret établit à l'usage du Département de la Police. Nous relevons en marge de cette liste une courte mais édifiante statistique:

« Les 140 membres du congrès ont subi à eux tous une durée d'emprisonnement de 138 ans, 3 mois et 15 jours.

» Les membres du congrès ont été déportés pour une durée de 148 ans, 6 mois et 15 jours.

» Se sont évadés: une seule fois, 18 membres; deux fois, 4 membres.

» Se sont enfuis des lieux de déportation: une fois, 23 membres; deux fois, 5 membres; trois fois, 1 membre ».

Poussé par Lénine et politiquement formé par lui le traître Malinovski se produisit dans les réunions publiques. Servi par une éloquence remarquable et des moyens physiques exceptionnels, il ne tarde pas à eclipser les autres orateurs du parti. L'avers le la médaille: en 1907, il livre trois militants bolcheviks: Mlioutine, Noguine et Sverdlov. (En 1917, Sverdlov deviendra l'un des chefs de la révolution bolcheviste. Il prendra une part active, en tant que président du Soviet, à l'assassinat de Nicolas II et de sa famille.)

En janvier 1908, il signale au Département de la Police que Lénine entretient une correspondance suivie avec Staline, lequel s'est réfugié à Bakou sous le nom de Tchikjov. Les fils sont tendus; Staline s'y laisse prendre en mars. Après une détention de huit mois, on l'enverra pour trois ans en Sibérie. La région polaire ne doit pas convenir au futur dictateur, car il s'évade à la fin de sa première année de captivité.

Plus tard, Staline pourra se vanter d'être parmi tous les chefs bolcheviks un recordman de Jivasson, et un de ceux qui totalisèrent le plus d'années de baigne. Six fois déporté, cinq fois il faussa compagnie à ses gardes. (à suivre)



LE TRAFIC CHAMONIX-CHATELARD INTERROMPU

Une formidable avalanche de neige s'est abattue sur la ligne Chamonix Vallorcine, sur territoire français, si bien que les relations avec la Suisse sont interrompues. Une équipe d'ouvriers travaille sans relâche au déblocage. Alors qu'un crédit de 50,000 francs français avait été prévu pour tenir la ligne ouverte, les dépenses atteignent déjà 300,000 francs.

PARLONS D'AUTRES CHOSE

LA VACHE MELOMANE

Singulier éleveur de bétail que ce curieux petit homme au nom bizarre comme lui-même, qui soudain se sentit pour une génisse, pris d'un amour transcendant.

Cigale énigmatique au pays des fourmis, Carnot n'avait jamais été attiré par les travaux des champs et de l'étable et sa science qui paraissait cependant universelle, s'arrêtait net au seuil du métier de paysan.

Cependant, les séductions de cette belle vachette qui allait prochainement mettre au monde son premier veau, agirent à tel point sur cet être original qu'il ne put se défendre de l'acheter.

Les débats, comme propriétaire de bétail, furent difficiles.

La petite avait mis bas, ses pis emplis d'un lait magnifique et crémeux exigèrent du cathécumène agriculteur de longs et patients exercices à ses mains blanches et trop tendres. Ses amis lui donnèrent les premières leçons.

Prends ce téton de la droite, rentre le pouce en dedans, serre doucement en descendant, tandis que de la gauche tu pratiques le même mouvement en alternant... comme ça!

Et le lait, bon enfant, sortait doucement sous ses pressions malhabiles et emplissait de son écume indécise le fond du seillon de bois neuf!

Mais, la jeune mère, se sentant si gauchement tripotée, se retournait avec inquiétude, et devant le spectacle curieux de ce petit bonhomme gauche et suant, ne pouvait s'empêcher de montrer des signes d'impatience.

Et c'est le pied qui venait se poser dans le récipient ou le renversait... ou la queue nerveuse armée de petits grelots, qui balayait la face du novice avec la force d'un martinet vengeur!

Carnot s'en ouvrit un soir à des amis, se plaignant amèrement de son élève combe, qui lui rendait si mal son affection.

On est farceur au pays des Fourmis, des Déloze et des Lathion.

Aussi, deux vieux éleveurs faisant mine de prendre part à son embarras:

Nous savons ce que c'est, lui dirent-ils. Nous avons eu un cas pareil chez nous, du temps de papa! Parions que ta vache est mélomane.

Mélomane?

Certainement! Elle adore la musique!

La musique?

Sans doute! Celle que nous avons avait exactement la même mauvaise habitude et nous ne savions plus comment la traiter!

Alors, un jour, on nous conseilla, de la jouer de la musique à bouche pendant l'opération. C'est ce que nous avons fait, mon frère et moi, et pendant que le papa se mettait à traire en toute tranquillité, nous deux interprétions les plus jolis airs de notre répertoire.

Cela a duré comme ça plusieurs années et puis nous l'avons vendue au boucher un jour où tous les deux avions les lèvres gerçées!

Pas possible! murmurait Carnot, et vous croyez que la mienne est aussi combe que mélomane?

Il ne coûte rien d'essayer.

Ainsi fit le cathécumène agriculteur, qui s'en alla de ce pas, acheter une musique à bouche.

Mais hélas! la vachette qui semblait s'être calmée, en effet, dès les premiers accords se remettait à bouger, très que la musique s'arrêtait.

Essayez donc un jour, vous qui révez de jouer de la musique à bouche et de traire en même temps.

Le pauvre éleveur ne perdait pas courage. Il lâchait de temps en temps une main pour varier son harmonie et continuait de traire de l'autre; puis il reprenait de la gauche la musique et changeait de pis de la droite!

La petite fanfare de nickel et de bois tombait une fois dans le seau, une autre fois dans la rigole, puis courageusement revenait prendre sa place entre les lèvres de l'artiste.

Ce n'est pas encore tout à fait cela! Il faudra que je trouve autre chose!

Et comme la nécessité est mère de l'invention, Carnot eut un éclair de génie et descendit à Sion, acheter... un appareil de radio!

Je voudrais bien voir, maintenant si je ne puis pas pouvoir traire en toute tranquillité.

La radio fut installée à l'étage et l'ingénieur propriétaire fit installer un amplificateur au-dessus de la crèche de la bonne vachette.

L'effet fut superbe, le résultat inattendu! Cependant que les ondes sonores emplissaient l'étable de ses harmonies les plus riches, la bête eut de petits tressaillements de joie, tourna ses oreilles comme de grands récepteurs vers le caisson d'où sortait une si douce musique et souriante et heureuse comme un Anglais qui entend jouer « Good save the king », se laissa traire comme une petite fille bien sage.

Carnot était aux anges, tout allait pour le mieux.

Son plaisir était grand lorsque le matin et le soir, à l'heure de la traite il compulsait son programme de radio-concert, pour décider de ce qu'il allait faire entendre de beau à sa privilégiée. Et quand il entrait à l'écurie, il flatta doucement sa vache et lui disait à l'oreille:

Réjouis-toi, ma petite, ce soir il y a du Mozart!

Ou lorsque le « lécher » était moins fort de son ou de betteraves, il savait humblement se faire pardonner:

Patiente un peu, aujourd'hui! Je te mènerai une symphonie de Beethoven ce soir!

Tout allait bien. Lorsqu'un certain soir, c'était le lendemain de ce coup de vent qui

occasionna des dérangements dans les conduites électriques.

Carnot avait branché sa radio et s'était mis à traire gaiement. Une voix mélodieuse chantait « Les Armillais des Colombazzi! » C'est à ce moment-là que le courant fut coupé... Le charme rompu et que le maître se retrouva tout étonné et meurtri, lui et son seillon dans la grande rigole où un liquide sombre...

Lentement, comme après un effort brusque et définitif... la vache, sans un regard, ramenait sa jambelle!... REN



LE PROBLEME DU VIN

Des pourparlers ont eu lieu à Berne, dernièrement, entre les représentants du Département fédéral de l'économie publique et une délégation de l'Union suisse des marchands et des importateurs de vin. Il s'agissait d'examiner la situation actuelle des vignobles de la Suisse romande avec les représentants des négociants et des importateurs et d'envisager les possibilités d'enlever rapidement les stocks qui sont encore en mains des producteurs.

Contrairement à une nouvelle publiée par un journal de la Suisse romande, la question de l'importation du vin et de l'augmentation des contingents d'importation ne figurait pas à l'ordre du jour de la dite conférence et n'a en conséquence pas été discutée.

LES ARTICLES DU PERSONNEL ET L'ASSAINISSEMENT DES C.F.F.

Une requête aux Conseillers nationaux des fractions bourgeoises

Le Comité d'action bourgeois « Les Chemins de fer suisses au peuple suisse », par une requête adressée aux membres du Conseil national élus par les partis bourgeois, les a priés de bien vouloir peser encore une fois la question de l'opportunité d'une nouvelle réglementation des rapports de service du personnel des C.F.F. En effet, nous pouvons craindre que le fait de mêler à la question de l'assainissement celle de la modification du statut juridique du personnel n'entraîne son rejet par le peuple.

On croit souvent que la législation qui régit actuellement les traitements et salaires est trop rigide. En opposition à cette manière de voir, le Comité rappelle que de 1931 à 1937 le personnel a fait à lui seul un sacrifice de 43 millions de fr. prélevés sur son revenu. En corrélation avec la réduction des traitements, des salaires et des indemnités supplémentaires, la diminution des effectifs du personnel a eu la conséquence de ramener, de 1930 à 1936, les dépenses de personnel de 192,4 à 149,3 millions. La réduction des effectifs et la baisse des salaires totalisent le 85% des économies totales réalisées par les C.F.F. depuis 1930. La requête mentionne, en outre, que les dépenses de personnel des C.F.F. (y compris les prestations sociales) par kilomètre-train ont passé de 5,49 fr. en 1930 à 4,85 en 1935 pour tomber à 4,33 fr. seulement en 1936.

Le Comité estime donc que ces faits s'élèvent nettement contre la thèse défendue par le message du Conseil fédéral qui veut que le Statut du personnel ait besoin d'être révisé. Le Comité pense donc que, dans ces circonstances, on ne saurait prendre la responsabilité de compromettre, en le liant avec la proposition si discutée de la révision du Statut du personnel, l'assainissement des C.F.F. dont le caractère d'urgence a été reconnu d'une manière si générale. Aussi bien les intérêts de notre entreprise nationale de transport que les intérêts supérieurs de l'Etat exigent que la réforme des C.F.F. ne devienne pas une pomme de discorde mais qu'elle soit, si possible, résolue avec l'assentiment de toutes les classes de la population et en évitant de violentes et pénibles discussions.

CANTON DU VALAIS

SAVIESE

Fête de la Cécilia

(Corr.). Mercredi 2 février, jour de la Chandeleur, la société de chant « Cécilia » se réunissait pour sa fête annuelle et traditionnelle.

Le programme comportait selon l'usage, la bénédiction des cierges, la grand'messe, une séance administrative et un banquet.

Après la cérémonie religieuse et l'exécution d'une fort belle messe en musique, l'assemblée se rendit au local de la Société. Membres actifs, membres d'honneur, amis et invités avaient allégrement répondu à l'appel et rempli jusqu'à la dernière place la grande salle du café de la Victoire, à St-Germain.

Jamais semblable réunion ne fut aussi importante, animée, joyeuse et agréable. Un menu parfait où nous avons spécialement apprécié un délicieux civet, un service impeccable dont l'ami Jean seul a le secret, contribuèrent surtout à faire régner l'entrain et la gaieté. Le spirituel Edouard, major du table accompagna, mérite des félicitations particulières pour sa manière souple de mener la partie récréative. Tandis que la soirée, résonnant encore les chansons et les chœurs, traduisant de la façon la plus heureuse l'enthousiasme général et la chaude cordialité qui se dégagent de cette atmosphère amicale.

La « Cécilia » qui s'augmentera cette année d'une quinzaine d'unités peut espérer un heureux avenir. Les cadres en sont solides et les jeunes éléments lui donneront une vigueur nouvelle. Participant au concours de Viège, au mois de mai prochain, cette société ne manquera pas à cette occasion de faire honneur à son excellente réputation. Nous lui souhaitons d'ailleurs plein succès et des lauriers dignes de ses incontestables mérites, sans prétention.

Nous croyons savoir d'autre part, que la Cécilia a l'intention d'organiser pour le printemps, une soirée publique avec concert et

L'opinion d'un général français sur l'armée suisse

Nous lisons dans la « Tribune de Genève » des 6-7 février courant, l'article suivant extrait de l'« Action française ». La conclusion en est intéressante, car elle se rapporte aux dernières manœuvres suisses de la première division, de plus, elle émane du général français, Clément-Grandcour, le même dont tous nos officiers valaisans ont pu écouter avec fruit la belle conférence faite dernièrement à l'hôtel de la Planta, lors de la réunion de la Société des Officiers suisses, section valaisanne. A. G.

L'impression qu'ont laissée les manœuvres est triple:

1) Elles ont attesté le grand effort de modernisation en cours dans l'armée suisse. Pour ne pas entrer dans les détails trop techniques, nous n'avons pu ici qu'en indiquer les principaux traits. Les hommes qui dirigent cette armée ne sont pas, comme ailleurs, constamment contrecarrés par les politiciens ou par les représentants du ministère des finances. Ils savent ce qu'ils ont à faire, le veulent et l'exécutent avec l'appui de la grande majorité du peuple suisse.

2) A côté de cette transformation organique et matérielle, une amélioration lente, mais déjà sensible, de l'aptitude à la manœuvre, cette manœuvre à laquelle la guerre motorisée rend toute son importance. C'est évidemment dans l'aptitude à la manœuvre que réside la grande supériorité des armées permanentes sur les milices. Celles-ci, l'histoire militaire le prouve, sont capables de se défendre avec opiniâtreté et bravoure. Miliciens improvisés du front rouge en Espagne et militaires suisses longuement préparés et soigneusement exercés sont différents à bien des égards. Mais les uns comme les autres témoignent d'une difficulté réelle à passer de la résistance sur place à la manœuvre avec toute ce qu'elle veut d'acquis et comporte d'imprévu.

Or, la défensive sur place, jadis fort étudiée en Suisse, a été un peu rejetée dans l'ombre, semble-t-il, par l'état-major suisse. Il a sans doute perfectionné et complété des fortifications, mais il paraît compter davantage sur l'action retardatrice de ses éléments de couverture et sur la contre-offensive de son armée de campagne que sur la défense de lignes organisées rapidement. Conscient des lacunes de l'instruction très brève donnée aux miliciens et à leurs cadres, il s'efforce non sans succès de réagir et de créer du haut en bas le sens de la manœuvre — mais, sans

exceptions louables, et de plus en plus nombreuses, les réflexes de la manœuvre sont encore à naître dans la masse. Voilà, aujourd'hui encore, le principal défaut de l'armée suisse. Il ne doit pas faire oublier ses très sérieuses qualités.

3) Enfin, les manœuvres, chaque année davantage, attestent le patriotisme admirable du peuple suisse. Là, aucune restriction à faire, sauf à l'égard d'une minorité de communistes qui sont peu à peu mis hors la loi. Le parti communiste est officiellement supprimé et interdit dans les deux cantons romands où son action était la plus à craindre: Genève et Neuchâtel. Le peuple de ces deux cantons, s'est ressaisi. Nul doute qu'à leur exemple le peuple vaudois, malgré sa placidité, ne prenne les mêmes rigoureuses mesures.

Les manœuvres n'ont donc pas seulement en Suisse une importance militaire croissante. La part qu'y prennent et les ouvrages publics et la nation tout entière — hommes, femmes, enfants — les met au même rang que bien d'autres manifestations de caractères variés, mais qui répondent à des nécessités très proches, sinon identiques: fêtes du quatrième centenaire de la Réforme à Genève et à Lausanne, représentations sacrées dans le centre catholique d'Einsiedeln, célébration de nombreuses fêtes nationales où le peuple cherche moins une occasion de se divertir que de communier dans un même idéal, tout affirme un renouveau du patriotisme helvétique.

Un petit peuple peut être une grande nation. Nous l'avons vu en Finlande, nous le voyons aujourd'hui en Suisse. La grande différence entre les peuples, c'est que les uns veulent vivre et les autres veulent se laisser vivre. Or, tous les peuples sans exception sont aujourd'hui menacés dans leur existence même. Survivrons seuls, non pas tant les plus nombreux que les plus dignes de survivre.

Les Suisses tiennent à travailler en paix dans une neutralité respectée qu'ils ne veulent sauvegarder par aucune compromission. Aussi, hésitent-ils pas devant les sacrifices matériels nécessaires. Mais ils les rendent féconds par l'esprit qu'ils savent y mettre. Leur neutralité sera peut-être violée dans la prochaine guerre; ils tiennent à faire savoir à l'envahisseur éventuel, ce que ça lui coûtera. « L'invasion de la Suisse, comme l'a proclamé dans son rude langage, avant le défilé, M. Minger, qui est le grand artisan de la rénovation de l'armée fédérale, l'invasion de la Suisse ne serait pas une promenade militaire ».

NAX

Casse-tête

On nous écrit: Nos sociétés locales sont en pleine activité. L'une d'elles tenait la séance annuelle dimanche dernier. Il y eut d'abord râllette, puis délibération pour l'acceptation de nouveaux membres.

Prenent part à la votation, dans ce but, 14 membres. Conditions d'admission les 2/3 des suffrages — article du règlement. — Suffrages obtenus par les 9 candidats: 13, 10, 10, 10, 9, 9, 7, 6.

Comptable et clair de notaire n'arrivèrent pas à proclamer les membres admis!

En l'occurrence quelle est la majorité? Ah! Zut!

HAUTE NEDAZ

Lâche agression

(Corr.). L'autre soir, un habitant des Bornes empoignait son voisin et le jetait sur un tas de fumier où il fut battu d'importance. Les gens raisonnables du village n'admettent pas de pareils procédés et espèrent que les antagonistes s'en tiendront là.

La sorcellerie ne serait pas encore éteinte dans ces parages.

Janvier Ventose

(Corr.). Un ouragan s'est abattu sur la région de Nendaz. De samedi vers midi à dimanche soir, il a fait entendre ses affroyables roulades sonores dans les villages paisibles de la vallée, répandant l'effroi jusque dans les demeures les mieux caletées.

Il suffit pour avoir une idée de la violence de la bourrasque, de constater que des toits entiers avec leur poutraux ont été transportés à distance. Celui du chroniqueur n'a pas échappé au désastre.

Samedi, vers 15 heures, sur la ligne de la Louza, 4 poteaux ont été cassés net à ras du sol. Le courant a subi une interruption.

Félicitations aux trois ouvriers de l'usine qui ont bravé la tempête, travaillant jusque tard dans la nuit pour rétablir le courant. C. D.

SIERRE

Banque Populaire de Serra

En séance du 4 février 1938, le Conseil d'administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1937, qui est très satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le report de l'année précédente, après de forts amortissements, à fr. 77.493.60 contre francs 76.559.50 en 1936.

L'assemblée générale des actionnaires est fixée au 23 février, à 16 heures, à l'Hôtel Bellevue, à Sièrre.

Il sera proposé de distribuer un dividende de 6%, de verser fr. 15.000.— au fonds de réserve, fr. 1.000.— à diverses œuvres d'utilité publique de Sièrre et environs et de reporter fr. 8.793.60 à compte nouveau contre fr. 7.853.50 en 1936.

La Banque est affiliée à l'Union Suisse de Banques régionales, Caisse d'Épargne et de Prêts, laquelle procède à des révisions périodiques. La dernière révision a été faite en octobre 1937.

Chronique Locale

Fatale négligence

Un jeune homme empoisonné

Une négligence qui aura peut-être des suites terribles s'est passé lundi soir dans un de nos sympathiques établissements publics, le café du Boulevard.

Quelques jeunes gens jouaient ce soir tranquillement au billard dans la grande salle du café. Un jeune homme, M. Bruno P., âgé de 24 ans, garçon-coiffeur chez M. Gaudin, commanda un verre d'eau minérale qui lui fut servi par la sommière. Comme il avait trois fois le verre posé devant lui et s'affaissa sans connaissance. On s'empressa et devant le visage livide de l'infortuné on constata que quelque chose de très anormal venait de se passer. Le Dr de Pratz, mandé d'urgence, ordonna immédiatement le transfert de Bruno P. à l'hôpital. Le pauvre souffrait atrocement. Un camarade qui avait assisté à la scène, M. Charles Guisolan, employé à la boucherie Lamon, voulut, à son tour, goûter le liquide. Il se brûla sérieusement la bouche et dut aussi avoir recours aux soins du médecin.

Cette triste affaire a plongé dans la consternation toute la population. L'état du jeune coiffeur étant très grave, la famille lui prévenait et le lendemain, la mère de Bruno P., qui habite Broc, dans le canton de Fribourg, accourait au chevet de son fils qui est toujours encore entre la vie et la mort.

Une enquête a été immédiatement ouverte pour établir les responsabilités: il fut prouvé d'abord que la sommière avait servi au jeune homme une bouteille d'acide, probablement de l'acide sulfurique. L'expertise n'est pas encore terminée et elle s'avère difficile, car, chose surprenante on ne retrouve plus la bouteille en question, ni le verre qui a contenu le liquide. Nous savons que la gendarmérie entend faire toute la lumière désirable sur cette troublante affaire. Ce matin, nous apprenons que plainte avait été déposée.

Quant au jeune coiffeur, son sort est encore toujours incertain. Sa mère est restée auprès de lui. Nous formons des vœux pour qu'une issue fatale ne se produise pas.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

CONCERT-SOIREE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Le concert de carnaval, suivi de bal, que l'Harmonie offre chaque année à ses membres honoraires et passifs, et à leurs familles, aura lieu cette année le samedi 12 février, dès 21 heures, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de la Paix et Poste.

Sous l'excellente direction de M. le prof. Viet, la société poursuit courageusement l'étude de programmes toujours plus difficiles et c'est ainsi que samedi prochain elle exécutera des œuvres de toute beauté de Bruneau, Vidal, César Franck, Lacôme et Rimsky-Korsakoff. De ce dernier auteur elle jouera l'ouverture de la Grande Pâque russe, qui est l'une des œuvres les plus ardues du répertoire des harmonies.

Un quatuor de saxophonistes se produira dans un « Minuetto » de M. le prof. Viet, pièce de fort belle composition, dont l'exécution sera un nouveau succès pour l'auteur comme pour ses talentueux interprètes.

Qu'aucun des amis de l'Harmonie ne manque à cette audition et à la soirée qui suivra.

TEA-ROOM DU CASINO -- SION

Notre Pâté froid, un vrai régal!

APRES NOTRE CONCOURS

Nous tenons à informer les heureux gagnants de notre concours qui habitent Sion que les lots leur revenant sont à leur disposition au bureau de notre administration. Pour les bénéficiaires du dehors, ils recevront leurs prix sous peu par la poste.

La gagnante était d'une simplicité enfantine. Et pourtant nous avons reçu des réponses étonnantes, telle celle-ci, par exemple:

Mon premier sert à coller. Réponse: le pin-céa.

Mon deuxième est une note de musique: Réponse: la note la.

Mon troisième est la syllabe « bo » Réponse: Bolchéviste.

Mon quatrième est un petit animal rongeur très répandu, qui s'apparente à la souris. Réponse: la Musaraigne.

Mon dernier est le nom de la capitale du canton du Valais: Sion.

En ce qui concerne le nombre de participants, un abonné n'a pas craint d'indiquer 500,000... Merci à lui! Un deuxième se contenta de 14... Un autre conclut à 5000 dont 500 payants, ce qui ferait que sur 10 abonnés un seul remplirait ses obligations financières vis à vis de notre administration. Heureusement que tel n'est pas le cas et qu'à part quelques récalcitrants tous paient leur abonnement dans le délai prescrit. Du reste le prix de 8 francs est heureusement à la portée de toutes les bourses.

Et maintenant, un mot pour ceux que la chance n'a pas favorisé. Il leur reste une consolation c'est celle d'avoir payé leur abonnement sans frais ultérieurs et de pouvoir parcourir tranquillement leur journal durant toute l'année. Et puisque payer ses dettes, c'est s'enrichir, c'est encore une excellente affaire qu'ils ont fait en participant à notre concours.

BASSE-NENDAZ

« La Rosa-Blanche »

On nous prie d'insérer: Dans un article signé « M », publié dans votre journal du 2 février, un correspondant occasionnel brise une lance en l'honneur d'une soi-disant nouvelle musique-socialiste, que son humeur vagabonde et perfide réussit à fonder pour la circonstance.

La vérité est tout autre et nous oblige à une mise au point.

Il s'agit tout simplement de quelques jeunes gens qui désirent faire de la musique entre eux pendant les longues veillées d'hiver, mais qui jamais n'ont eu l'intention de quitter « La Rosa-Blanche ». Le fait n'est pas nouveau à Sion, par exemple, vous avez « L'Asquon rigole », petit groupe de musiciens qui tous font partie de l'Harmonie.

« M » insinue qu'à l'instar de la musique d'Aproz, celle de Basse-Nendaz bénéficierait des faveurs du leader socialiste de Naters.

C'est là une injure toute gratuite et nous protestons contre des allégations aussi mensongères.

D'autre part, votre correspondant s'attaque aux dirigeants de « La Rosa-Blanche ». C'est payer d'ingratitude le dévouement d'un comité dont le Président et le directeur se dépensent sans compter pour l'avenir de la Société. « La Rosa-Blanche » est en de bonnes mains et marche de l'avant, au mépris de certains aigris malfaisants.

VEX

Stupide vengeance

On nous prie d'insérer: J'avais un bon gros chat qui répondait au nom de « boulet ». Il guettait sa proie patiemment et détruisait la gent rongeuse sans merci. Chaque matin, nous allions ensemble chercher sa portion de rate chez le boucher.

Or un jour, je dus partir pour la capitale me faire hospitaliser, laissant mon fidèle compagnon aux bons soins d'une cousine. Il paraît que le même soir et les jours suivants, mon « mistigris » me chercha partout, faisant le circuit complet du village. Après 25 jours d'absence, nous étions heureux de nous retrouver. Hélas! quelque temps après, il disparaissait et je le retrouvai un beau matin dans un massif de fleurs, la tête fracassée.

Je veux connaître ceux qui ont fait « le coup », et je les cherche parmi les imbéciles. Zadur,

de la Ligue valaisanne pour la protection des animaux

HEREMENCE

Un toit emporté

Lors de l'ouragan de ces derniers jours, le vent s'est engouffré dans un raccard; soudain le toit céda sous la pression de l'air et fut emporté à quelques mètres de là.

Les dégâts sont peu importants.

Tribunal militaire de la 1re Division

Audience à Sion, le 9 février

Le Tribunal militaire de la 1re division s'est réuni aujourd'hui à Sion, dès 10 h. du matin, pour juger une série de cas.

La composition du Tribunal est la suivante: grand-juge: lieutenant-col. Krafft; juges, lieutenant-col. Pittet, Giroud, capitaine Allat, fourriers Boavin, Léchère et appointé Lacour.

M. le major Carry soutient l'accusation. M. le 1er lieutenant Gross fonctionne en qualité de greffier.

Une affaire de vol

La première cause affichée est celui du fusilier Henri Schmidt, tailleur, incorporé dans la Cp. II/12, originaire de Naters, né à Lausanne, domicilié à Sierre, précédemment à Sion.

Schmidt est prévenu de vol. Il résulte de la lecture de l'acte d'accusation que le fusilier en question aurait soustrait le 3 septembre 1937, étant en service à Charmaz, au cantonnement, un soir, une vareuse appartenant à un autre soldat et en aurait extrait un porte-monnaie contenant une vingtaine de francs, somme dont il se serait frauduleusement approprié. Schmidt conteste être l'auteur du vol. Il est défendu par le 1er lieutenant René Spahr, avocat à Sion.

L'interrogatoire du prévenu commence aussitôt. Schmidt est catégorique, répond franchement et continue à nier les faits qui lui sont reprochés. Gautschi, le volé est ensuite introduit et entendu. Il prétend qu'à un moment donné, au cantonnement, ayant voulu remettre sa vareuse qu'il avait déposée, il trouva à sa place celle du prévenu.

Plusieurs témoins sont entendus qui confirment en partie les déclarations de Gautschi. Le sergent-major Roch, de Sion, pré-

cise comment le fusilier Gautschi lui a remis un bonnet de police qu'il avait trouvé dans la vareuse échangée. Schmidt dut reconnaître que le bonnet en question lui appartenait.

Après le réquisitoire du major Carry, qui conclut à la culpabilité du fusilier Schmidt, et demande une peine d'emprisonnement exemplaire en trouvant dans l'attitude du prévenu qui continue à nier, une circonstance aggravante, la parole est donnée au défenseur de Schmidt.

C'est l'occasion pour Me René Spahr de prononcer une admirable plaidoirie, qui a fait grosse impression. Le 1er lieutenant Spahr demande la libération de son client, les faits qui lui sont reprochés n'ayant pas été prouvés à satisfaction de droit.

A midi trois quarts, le Tribunal entre en délibérations.

A 13 h. 15, l'audience est reprise pour la lecture du jugement. Le Tribunal admet la thèse du distingué auditeur et reconnaît le prévenu coupable de vol pour s'être illégalement approprié la vareuse de Gautschi et son porte-monnaie. En conséquence et faisant application des art. 229 et s. C.P.M., le Tribunal militaire de la 1re Division condamne Schmidt Henri à la peine de 60 jours d'emprisonnement, 2 ans de la privation des droits civils et aux frais. Il ordonne en outre l'arrestation immédiate de l'accusé.

L'accusation et la défense ont un délai de 24 heures pour déposer éventuellement un pourvoi en cassation.

L'audience est suspendue. Fr.

L'audience est reprise cette après-midi, pour juger d'autres affaires, parmi lesquelles le cas du jeune Passerini, prévenu de s'être rendu illégalement en Espagne.

CONFÉRENCE BUZZINI

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Louis Buzzini donnera une conférence avec projections le mardi 15 février prochain à 20 h. 45, au Cinéma Lux, à Sion. Il nous entretiendra du « Bimillénaire de l'Empereur Auguste », dont la commémoration vient d'avoir lieu dans tous les pays latins. Entrée 1 fr.

A NOS ABONNÉS

Nous allons mettre nos cartes de remboursements en circulation et notre caissière passera cette semaine en ville de Sion chez nos abonnés. Nous les prions de lui réserver bon accueil.

Écrivez-vous de verser le montant de votre abonnement à notre compte de chèques postaux IIC 84, afin de vous éviter des frais d'encassement. D'autre part, nos abonnés qui ne sont pas en ordre avec le « Bulletin officiel » le recevront plus depuis le prochain numéro.

Feuille d'Avis.

SKI-CLUB SION

Course à la Dent de Valerette

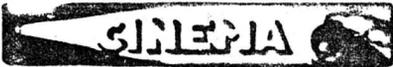
La course à la Dent de Valerette en commun avec le Ski-Club de Genève aura lieu dimanche le 13 février:

5 h. 30, messe à la cathédrale, 6 h., départ en cars devant la Poste. Dîner: tiré du sac.

Inscription: chez M. Fernand Gaillard, bijoutier, jusqu'à samedi 12 février à midi.

Les membres sont invités à participer nombreux à cette belle course, d'abord pour profiter de visiter une région pas connue et ensuite pour passer quelques moments agréables avec nos amis de Genève.

Le chef de course.



AU CINEMA LUX

Les Rois du Sport

Les amateurs de films gais seront servis à souhait cette semaine au Lux.

Voir réunis sur la même affiche Raimu, Fernandel et Jules Berry est déjà un atout considérable pour un film. De plus, quand il s'agit, comme dans « Les Rois du Sport », d'une excellente comédie se déroulant d'abord à Marseille, dans le cadre d'un café du vieux port, puis à Paris, dans un luxueux palace, et dans les milieux de la boxe, on ne peut boudier longtemps son plaisir et l'on rit aux scènes fortement dessinées et à l'amusant dialogue de Jeanson, Raimu, Fernandel et Ju-

les Berry ont contribué à renforcer la bonne humeur et la gaieté directe de cette aventure.

Lisette Lanvin est aussi de la partie. Elle est charmante. Aussi Fernandel l'embrasse-t-il maintes fois et très longuement.

Ce film a obtenu partout un gros succès, aussi hâtez-vous de retenir vos bonnes places.

Une représentation supplémentaire

(Corr. part.) La Direction des cinémas Lux et Capitoles ne pouvait cette semaine, vu les dispositions déjà prises, prolonger le magnifique film « Le grand amour de Beethoven ». Cependant, toujours soucieuse de satisfaire au tant que possible aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, elle a pu s'arranger de façon à ce qu'une dernière représentation de cette œuvre vraiment grandiose puisse avoir lieu dimanche à 17 h. 15, après le film donné en matinée (Le Roi des Sports).

Nous ne saurions assez recommander à tous ceux qui aiment la musique et aussi la merveilleuse mise en scène d'un Abel Gance, de ne pas manquer cette occasion unique de jouir d'une œuvre émouvante, où le grand artiste, Harry Baur, a su incarner avec une maîtrise absolue le personnage du génial compositeur dont traite un film faisant le plus grand honneur à l'art cinématographique français.

A dimanche donc, à 17 h. 15, au Lux! A. G.

AU CINEMA CAPITOLE

La Légion Noire (Ku-Klux-Klan)

Le Ku-Klux-Klan fait parler de lui. Non seulement il inquiète l'Amérique, mais voici qu'on lui découvre des imitateurs en France.

« La Légion Noire » que projette actuellement le Capitoles nous révèle ce qu'est réellement le Ku-Klux-Klan: une association secrète d'hommes avides d'argent, de profits et qui usent de l'anonymat des cagoules pour supprimer ceux qui les gênent et pour s'enrichir de leurs dépouilles.

Bravant les dangers réels que pouvaient constituer, pour les réalisateurs, une aussi courageuse entreprise, Warner Bros décida de révéler au public le fonctionnement même et les excès de cette secte infernale qu'est le Ku-Klux-Klan.

Il en est résulté un film poignant, d'une puissance évocatrice extraordinaire, considéré par ceux qui l'ont vu comme une des œuvres cinématographiques les plus marquantes de ces dernières années.

« La Légion noire » est un document saisissant sur le Ku-Klux-Klan, dont les membres secrets terrorisent et exécutent ceux qu'ils ont déclaré ennemis publics.



CONFIANCE...

Vous avez tout essayé... Sauf 1: le SIROP FAMEL!

Par ses qualités bienfaisantes d'une action sûre et constante, il a gagné depuis nombre d'années la confiance de tous ceux qui souffrent de Bronchites chroniques, Catarrhes, Emphysème, Asthme, et qui en ont fait leur remède de chevet.

Comme tout... matin et soir une cuillerée de Famel



SIROP FAMEL

efficacité réelle!

250 et 4.- dans la pharmacie la plus proche.

Madame Veuve JEAN SOLIOZ et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, sincèrement touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, remercient vivement toutes les personnes qui y ont pris part, particulièrement le le Tribunal cantonal, la Société des Cafetiers, l'Harmonie Municipale, le Chœur mixte et le Männerchor.

EMPOISONNÉ PAR DES CONSERVES

Les membres de la famille S., de Sion, ayant mangé le contenu d'une boîte de thon, probablement avariée ont été très sérieusement malades et ont dû s'aliter. Mais le contre-poison qu'ils ont pris a heureusement eu un effet bienfaisant et d'ici quelques jours ils seront complètement remis.

AUTOMATISATION DU TELEPHONE

Les travaux d'automatisation du téléphone ont commencé à Sion. La Centrale se trouvera naturellement dans le bâtiment des postes actuellement en construction. La pose des nouveaux appareils aura lieu dès le début de juillet prochain.

CONCOURS DE SKI AUX MAYENS DE SION

Le concours de ski régional organisé pour les clubs de Veysonnaz, Vex, Hérémence et Sion aura lieu les 26 et 27 février, aux Mayens de Sion. Nous reviendrons sur cette manifestation sportive qui sera sans aucun doute une des plus importantes en Valais durant l'hiver 1938.

PHARMACIE DE SERVICE.

Service de nuit: Pharmacie DARBELLAY (Tél. No 30).

A LOUER

1 appartement 4 chambres cuisine et tout confort. S'adresser chez Léon Varonier, Petit Chasseur, Sion.

A LOUER

date à convenir, appartement 4 chambres, tout confort, jardin. S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

au Grand Pont, logement ensoleillé 3 chambres, cuisine tout confort. S'adresser à Mlles Brutlin.

Timbres caoutchouc

S'adr.: bureau du journal.

Annonces

sous chiffres Pour chaque demande d'adresse, les intéressés sont priés de nous donner le

NUMÉRO DE CONTRÔLE

Publicitas S. A., Sion.



Il ya dans votre gallets une machine à cuire, un berceau ou une commode qui ne servent à rien. Venez-les. Comment? Faites paraître une petite annonce de 3 lignes dans votre journal.

A LOUER

rue de Savièse, chambre ensoleillée et cuisine. S'adresser Mme Louis Wolff, Sion.

3 chauffe-bains à gaz Piccolo

en très bon état; à liquider à bas prix. S'adr. Mce Varonier, appareilleur, à Condémigne, Sion.

A LOUER

appartement 3 ch., bain, central, soleil, prix avantageux. S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

Chambre meublée fr. 15.- par mois. S'adresser le soir depuis 7 h. chez Mme Francis Hugon, Place du Midi, Sion.

Quel CAPITALISTE

prêterait 6 à 8000 francs à artisan désirant s'établir. Bonne garantie. Adresser offres à Case postale 395, Sion.

Jeune fille

de confiance, sachant cuisiner, est demandée par ménage soigné, pour le matin seulement. S'adr.: bureau du journal.

A louer pour cause de départ

2 appartements

de 3 et 4 chambres, tout confort. S'adr. Michellou-Lietti, St-Georges, Sion.



Richard GAY SION, GRAND-POINT, 31 ouvert: Jeudi 14 h. à 18.30 Samedi 9 h. à 11.30 h Examen de la vue

ON LIT avec plus de plaisir un JOURNAL dont l'abonnement est PAYÉ

DU BLANC très intéressant

ESSUIE-SERVICES en bon mi-fil ourlé et encadré, linceuls et carreaux rouge 44-88 cm. le linge -75

ESSUIE-SERVICES en mi-fil supérieur, rayures rouges ou bleues, 50-90 cm., le linge 1.-

ESSUIE-VERRES mi-fil, superbe qualité, carreaux et linceuls, rouges ou bleus encadrés 50-90 cm. le linge 1.25

LINGE ESSUIE-MAINS en coton écri ourlé avec suspente, 42-68 cm. le linge -35

LINGE ESSUIE-MAINS en mi-fil écri, ourlé, linceuls couleur, avec suspente 45-80 cm. le linge -50

LINGE ESSUIE-MAINS en mi-fil blanc encadré, avec suspente, bordure fantaisie 47-88 cm. le linge -90

TABLIER CUISINE mi-fil écri, rayures bariolées, poches, art. de bonne durée, le tablier 1.-

TABLIER DE CUISINE en beau mi-fil écri à carreaux rouges ou bleus, bon teint, le tablier 1.45

TABLIER DE CUISINE en mi-fil, qualité supérieure, bonne forme, très enveloppant, fond écri, rayures couleur, le tablier 2.50



MAGASINS GONSET S.A. FACE A L'HOTEL DE VILLE, SION

CINEMA LUX

Dès ce soir

CINEMA CAPITOLE

FERNANDEL, RAIMU et JULES BERRY

Un trio sans égal dans

Les rois du sport

Un formidable éclat de rire avec LISETTE LANVIN - NITA RAYA

LES CAGOULARDS A L'ŒUVRE

dans un film sensationnel

LA LEGION NOIRE DU KU-KLUX-KLAN

DU JAMAIS VU

Salon de l'Automobile GENÈVE -- 11-20 février 1938

Retour gratuit dans les six jours au plus tôt le 11 et au plus tard le 22 février pour billets C.F.F. émis du 9 au 20 février.

Timbrage obligatoire au Salon

AU CINEMA LUX

Mardi 15 février 1938, à 20 h. 45

Conférence Buzzini

sur le BIMILLENAIRE DE L'EMPEREUR AUGUSTE

— Entrée: 1.— franc —

Gain accessoire

Dans chaque localité, on cherche agents dépositaires d'un important organe de la Suisse romande. Forte commission.

Gain intéressant pour personnes ayant un grand cercle de connaissances. Faire offres écrites à « Curieux », Temple Neuf 3 Neuchâtel.



Belles dents blanches et saines par la PÂTE DENTIFRICE

ODOL produit suisse

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais ».



Achetez/Vendez par l'annonce PUBLICITAS

FAITES EXECUTER TOUS VOS IMPRIMÉS PAR L'IMPRIMERIE DU JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

On cherche à acheter, proche de la ville de Sion

jardin

de 200 à 300 toises. Faire offres et conditions à Marius Zermatten, Agence immobilière, rue du Rhône, Sion.



Vous aimeriez vendre

votre gramophone ou votre aspirateur à poussière? Quelqu'un serait heureux de trouver l'un ou l'autre de ces objets à bon compte. Faites paraître une petite annonce dans votre journal.

OUR BIEN...

ACHETER VENDRE LOUER, etc

Utilisez nos ETITES ANNONCES

A LOUER

de suite, appartement 3 chambres, cuisine et confort, ainsi que pr 1er mai appartement 2 chambres et cuisine. S'adr.: bureau du journal.

Les comptes de la Loterie de la Suisse romande

La Loterie de la Suisse romande avait trois mois pour rendre ses comptes. Elle a devancé cette échéance, puisque les comptes étaient déjà rendus, vérifiés et approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale des sociétaires, le 29 janvier à Lausanne.

Précisons tout d'abord que la Société de la Loterie de la Suisse romande fut constituée à Lausanne le 16 août 1937 sous l'égide des cinq gouvernements cantonaux romands et dans des buts uniques de bienfaisance et d'utilité publique. Les billets de la première tranche furent émis du 15 septembre au 22 décembre 1937. Il s'agissait d'une émission d'un million de billets à fr. 5.— Le montant des lots s'élevait à 2 millions 522 mille francs. Il y eut 156,254 billets vendus, soit pour une somme de fr. 831,270. Le compte général d'exploitation qui comprend le poste important des commissions de vente aux dépositaires, s'éleva à fr. 309,597. Celui des frais généraux à fr. 146,924.— Amortissement sur matériel et mobilier fr. 32,000.— Enfin, les frais de publicité, annonces, cinémas, prospectus, panneaux, pan-cartes, etc., francs 369,786.—

On sera peut-être surpris d'apprendre que les dépenses pour la publicité ont été proportionnellement moindres que celles de presque toutes les grandes loteries organisées au cours de ces dernières années. En effet, le rapport présenté par le comité de direction à l'assemblée générale des sociétaires, précise que le pourcentage de dépenses en publicité pour la première tranche, par rapport au montant des billets vendus est de 8,87%. Ce pourcentage a été de plus du double pour la plupart des loteries. Nous ne pensons pas qu'il existe une seule entreprise de ce genre où le coefficient des dépenses de publicité soit aussi faible que celui de la Loterie de la Suisse romande. En fait, les annonces données à 101 journaux d'information s'élevaient à fr. 179,067.— et celles remises à 63 illustrés et périodiques divers à fr. 39,596.— Les agences de publicité n'ont reçu que les annonces destinées aux journaux dont la publicité leur est affermée. En dehors des journaux et revues, une somme importante de travail a été donnée à une quantité d'industriels, de dessinateurs, de commerçants, d'artisans, d'imprimeurs, de fabricants de clichés, etc. Cet argent a contribué, lui aussi, à fournir

des occasions de travail en Suisse romande.

Le compte de profits et pertes solde par un bénéfice de 1 million 154,492 francs; compte tenu du fonds de garantie et de réserve de fr. 200,000.— constitué conformément aux statuts, la part revenant aux cantons sur le produit net de la première tranche est la suivante:

Fribourg: à verser imm.	fr. 105.675.51
parts au fds. garantie	22.132.52
	fr. 127.808.03
Vaud: à verser imm.	fr. 388.438.67
parts au fds garantie	81.253.28
	fr. 469.791.95
Valais: à verser imm.	fr. 107.866.63
parts au fds garantie	22.591.26
	fr. 130.457.89
Neuchâtel: à verser imm.	fr. 176.693.35
parts au fds garantie	37.006.04
	fr. 213.699.39
Genève: à verser imm.	fr. 176.267.65
parts au fds garantie	36.916.90
	fr. 213.184.55

Parmi les renseignements qui intéressent encore le public, précisons que dans les billets vendus se trouvaient un lot de frs. 25,000.— un lot de 10,500 francs, etc., plus une série de lots de moindre valeur. Au total, ces lots se montent à fr. 360,325.—, qui sont ajoutés automatiquement au bénéfice de la première tranche et répartis aux cantons.

Le 15 janvier 1938, la Banque Cantonale Vaudoise avait déjà payé aux gagnants 1 million 387,160 francs, avec les gros lots suivants, pour ne citer que les plus importants: fr. 250,000.— payé le 29 décembre 1937 fr. 100,000.— payé le 28 décembre 1937 fr. 50,000.— payé le 23 décembre 1937 fr. 50,000.— payé le 24 décembre 1937

En prenant note des diverses indications contenues dans les rapports financiers qui lui étaient soumis, l'assemblée des sociétaires a tenu à souligner, une fois de plus, les buts qu'elle poursuit, d'entente avec les gouvernements des cinq cantons romands; organisée pour mettre fin aux abus causés par les trop nombreuses loteries qui s'installaient chez nous, sa création a donc constitué une véritable œuvre d'assainissement. D'autre part, les sommes considérables qui sont allées jusqu'à des loteries étrangères, sans aucun profit pour notre pays, ne sortiront dorénavant plus de chez nous.

Autour de la votation du 20 février Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille...

Notre Constitution fédérale prévoit que les arrêtés fédéraux d'une portée générale qui ont un caractère d'urgence peuvent être soustraits au referendum populaire. Le législateur a voulu donner par là aux autorités, lorsque les circonstances l'exigent, la possibilité d'agir plus rapidement que ne le permet le jeu normal de nos institutions. C'est ce qu'il a fallu faire bien souvent durant la dernière crise. On a donc usé, et parfois abusé de la clause d'urgence, ce qui n'a pas laissé de causer un certain mécontentement chez nombre de citoyens.

Les communistes, passés maîtres dans l'art d'exploiter la mauvaise humeur de l'électeur, n'ont pas laissé échapper une aussi belle occasion d'amener de l'eau à leur moulin. Ils ont donc lancé une initiative tendant à modifier le referendum facultatif (par la révision de l'art. 89 al. 2 de la Constitution fédérale), qui a recueilli 53,416 signatures et a été déposé le 26 août 1936.

A première vue, l'idée de modifier le referendum pourrait sourire à certains électeurs qui éprouvent une aversion marquée pour la clause d'urgence, et ils seraient peut-être tentés d'examiner d'un peu plus près le projet qui leur est soumis, ils verront bientôt de quoi il retourne.

Tout d'abord, cette initiative émane, comme nous l'avons déjà dit, des « milieux communistes ». Or, nous avons certainement le droit de la considérer comme très suspecte, lorsqu'on sait que le parti qui veut manifester ainsi son attachement à la démocratie et son ardent désir de sauvegarder les droits populaires est, en réalité, un parti inféodé à Moscou, qui n'a d'autre but que de travailler, selon les directives du Komintern, à préparer la révolution mondiale, — un parti dont les membres sont des admirateurs convaincus de la dictature stalinienne, qui est bien le régime le plus opposé à la démocratie qu'on puisse imaginer.

En fait, l'initiative en question n'a de démocratique que le nom. Elle commence par demander que toutes les lois et tous les arrêtés fédéraux d'une portée générale soient soumis au referendum. On supprime donc la possibilité de déclarer urgents, à la majorité ordinaire, des arrêtés fédéraux d'une portée générale; autrement dit, on ne fait plus de distinction entre arrêtés urgents et non urgents, — ce qui, dans certains cas pourrait avoir des inconvénients sérieux. Mais si l'initiative propose ainsi la suppression de la clause d'urgence... c'est pour la remplacer par une autre clause d'exception qui aurait portée autrement plus grande. L'initiative déclare, en effet, que « seuls les lois et arrêtés fédéraux votés dans l'intérêt du « peuple travailleur » par les trois quarts des membres présents des Chambres fédérales peuvent être soustraits à la votation populaire ». C'est

là une disposition à laquelle on ne saurait souscrire et cela pour deux raisons.

La première, c'est que l'initiative tente d'introduire dans la Constitution une « notion » qui n'a véritablement rien à voir dans un texte constitutionnel, celle du « peuple travailleur » — qui sent Moscou d'une lieue. Il s'agit là d'une expression de combat, dont les démagogues d'extrême-gauche usent à tort et à travers pour opposer les ouvriers à la « bourgeoisie capitaliste ». On cherche ainsi à faire pénétrer la notion de classe jusque dans la Constitution fédérale, — notion qui serait d'ailleurs parfaitement incompatible avec le principe de l'égalité devant la loi. Ou bien, comme le relève le Conseil fédéral dans son rapport sur l'initiative « si l'on interprète plus largement la notion de l'intérêt du peuple travailleur, tout ce qui sert à atteindre le but de la Confédération, tel que le définit l'art. 2 de la Constitution fédérale, concerne directement ou indirectement l'intérêt du peuple travailleur. En d'autres termes, cette clause pourrait s'appliquer alors à tous les actes législatifs, en sorte que l'Assemblée fédérale serait absolument libre de soustraire au vote populaire « toute loi » ou « tout arrêté » d'une portée générale, et non plus seulement, comme c'est le cas aujourd'hui, les arrêtés urgents, et seulement les arrêtés, car sous le régime actuel, toutes les lois sont soumises au referendum facultatif. L'initiative tend donc à renforcer les pouvoirs du Parlement, ce qui est, en soi, en soi, une singulière façon de sauvegarder les droits populaires.

Les partisans de l'initiative nous diront qu'ils ont prévu une majorité des trois quarts des membres des Chambres lorsqu'il s'agit de soustraire une loi ou un arrêté au vote populaire. Cette disposition est en réalité des plus dangereuses. Avec ce système, l'extrême-gauche et ses alliés, qui forment beaucoup plus du quart du Conseil national, pourraient s'opposer avec succès à la clause d'urgence dès qu'un projet n'aura pas l'heure de la satisfaction; une minorité pourra décider de recourir au referendum, même s'il s'agit d'un projet dont la réalisation s'impose dans le plus bref délai. Autrement dit, il sera possible à une minorité d'imposer sa volonté à la majorité. Ce qui ne cadre guère avec les principes démocratiques — mais ce qui est, en revanche, absolument conforme aux vœux de l'extrême-gauche.

En conclusion, l'initiative concernant le referendum facultatif n'est pas autre chose qu'une machine de guerre qui, sous couleur de « sauvegarder les droits démocratiques populaires », est destinée à grignoter la majorité gouvernementale pour préparer l'accession au pouvoir d'un gouvernement de Front populaire, dans lequel l'extrême-gauche donnerait le ton. Les électeurs feront bien de s'en souvenir le 20 février prochain et de repousser résolument l'initiative communiste.



FOOT-BALL

A Cologne, devant 70,000 spectateurs la Suisse fait match nul avec l'Allemagne un à un

Le 21me match Suisse-Allemagne qui s'est disputé dimanche à Cologne devant plus de 70,000 spectateurs dont 65,000 au moins attendaient une victoire allemande, a fourni l'occasion à nos représentants de se mettre en vedette d'une façon très brillante. En effet, réüssir le match nul avec la très forte équipe du Reich jouant chez elle, n'est pas donné à tout le monde et ce résultat, acquis dans des conditions difficiles, fera beaucoup pour le prestige du foot-ball suisse à la veille du championnat du monde où les Allemands faisaient déjà figure de favoris. Il importe donc à cette heure de féliciter sans réserve notre onze national qui avait déjà réalisé cet exploit d'obliger la « squadra azzurra » à partager les points à Genève et à qui il ne manque pas grand-chose, un bon et solide marqueur de buts ou bien encore une tactique plus franchement orientée vers l'offensive pour s'imposer définitivement.

BOBSLEIGH

Les grandes journées de Montana

Voici les résultats des 5 et 6 février des grandes journées du bob à Montana:

Championnat de Montana

1. Guenat, Montana, 3,19 2/5; sur le Bob « Cric de Valais »; 2. Kirschman, Crans, 3,21 4/5; 3. Bonvin, Crans, 3,22 2/5; 4. Grosjean, Montana, 3,23 sur le Bob « Ecole du Valais »; 5. Barras, Crans, 3,45 1/5; 6. Clyde, Montana, 4,36 2/5; 7. O'Reilly, Kandersteg, 5,41 2/5.

Championnat valaisain

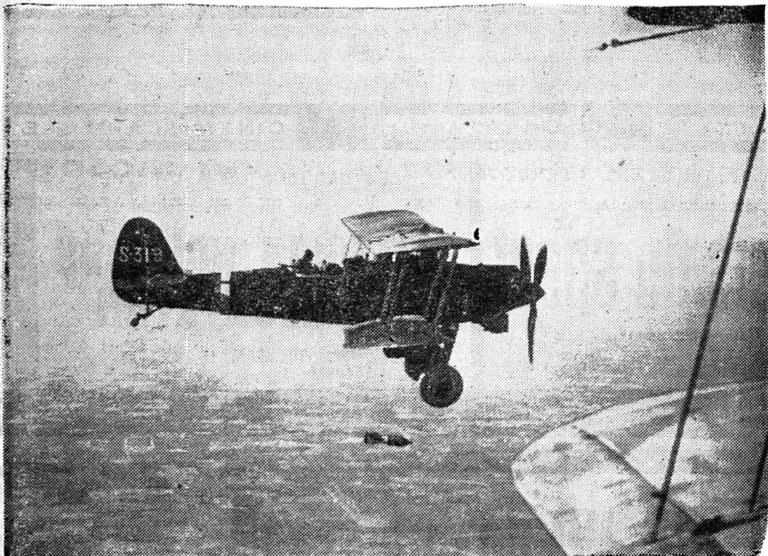
1. Guenat, Montana, 3,14 1/5; 2. Grosjean, Montana, 3,17 4/5; 3. Barras, Crans, 3,20 3/5; 4. Clyde, Montana, 3,41 1/5; 5. Grandjean, Montana, 4,32 2/5; 6. O'Reilly, Kandersteg, 4,45 4/5.

Championnat Romand

1. Guenat, Montana, 3,08 4/5; 2. Grosjean, Montana, 3,19 3/5; 3. Clyde, Montana, 3,42 3/5; 4. Grandjean, Montana, 4,02 3/5; 5. O'Reilly, Kandersteg, 4,43 3/5; Barras, Crans, 5,44 2/5.

Ces courses se sont déroulées par un temps magnifique devant 1000 spectateurs environ et sur une piste excellente.

Autour du conflit sino-japonais



Avion de bombardement japonais au dessus d'une ville du sud de la Chine.

UNE NOUVELLE PROTESTATION DES EVEQUES BAVAROIS

Une déclaration des évêques catholiques bavarois, portant en tête la signature du cardinal Faulhaber, a été lue dimanche dans les églises de Munich, s'élevant contre la dissolution des associations catholiques de jeunes gens, mesures considérées par les évêques comme une violation du concordat. L'évêque bavarois déclare que les associations de la jeunesse catholique sont des associations chrétiennes et qu'elles ne sont nullement hostiles à l'Etat, mais profondément animées de sentiments patriotiques.

La déclaration se termine ainsi: « Les catholiques doivent s'incliner devant la force, mais personne ne peut leur ravir le Christ ».

UNE REVUE ALLEMANDE ATTAQUE LE PAPE

Des attaques contre le Pape et l'Eglise catholiques paraissent dans une revue des jeunes gens littéraires « Wille und Macht ». Dans cet article intitulé « Infaillibilité dans la haine » et illustré de caricatures de papes, on attaque le message de Noël 1937 du Souverain Pontife par lequel il protestait contre les persécutions religieuses en Allemagne.

VOICI L'HIVER...

LE FROID... LA NEIGE...

PENSEZ AUX PETITS OISEAUX

1806

Déjà du temps de « Joséphine » la chicorée Franck-Arome était réputée pour son incomparable qualité

FRANCK AROME

Le Château DU MYSTÈRE

PAR ANDRÉ BRUYÈRE

— J'arrive un peu en retard, dit ce dernier. Je vous avais promis de venir plus tôt, Paulette je n'ai pu. Savez-vous que Elisabeth ne rentre pas ce soir?

— Manuel vient de me le dire et aussi que je dois confectionner le dîner, mais avec quoi je n'en sais rien.

— Charlotte va se charger du repas de nos « aereals ». Tante Espérance m'a invité et je vous engage tous trois, Patrice et Manuel et vous, à vous réfugier chez l'oncle Bernard qui a un excellent cuisinier dans Yen.

Il disparut sur ce conseil. Charlotte engagea Paulette à la suivre à la cuisine.

L'enfant, peu rassurée, quitta l'orangerie où les deux cousins s'attardaient. Dire que Paulette ne frissonna point au long des vastes corridors à peine éclairés par la vacillante bougie de Charlotte serait un mensonge. Mais elles arrivèrent sans encombre dans la cuisine où Fleuri dormait près du feu éteint.

Les deux jeunes filles s'activèrent. Charlotte, un peu moins nébuleuses que la veille, ouvrit à Paulette la porte d'un office abondamment garni de conserves et de diverses provisions.

Il y avait là, rangés par piles imposantes, tous les légumes en boîtes et les pâtés et les

gibiers d'une célèbre maison d'alimentation.

« Cela doit représenter une grosse somme, se dit Paulette, encore hantée de la pauvreté des Nerdelaques. Ce doit être en prévision de l'hiver très long de la montagne ».

En effet, Charlotte lui dit:

— Voici notre quartier général d'alimentation. Nous n'y touchons guère que pendant la mauvaise saison, mais pour ce soir, il faut nous en contenter.

Elle choisit une boîte de pâté et prit «ne caissette de thé».

— Voilà pour le dîner d'en-haut, dit-elle. Paulette l'aida à disposer un très grand plateau où elle entassa des verres, des assiettes pour quatre personnes.

Puis Charlotte appela Fleuri.

— Monte cela dans la chambre du grand-père.

L'idiot disparut. Charlotte prit un bougeoir et dit tranquillement:

— Bonne nuit, petite! Ne vous inquiétez pas ni de grand-père, ni de mon père. Ils dîneront avec maman et moi là-haut.

Elle aussi partit et Paule, glacée de terreur se trouva seule dans la vaste pièce dont la lampe éclairait à peine les recoins.

Partagée entre la peur, la faim et l'énerverment, elle ne savait que devenir.

Un pas retentit au loin dans les corridors profonds. Paulette, avec terreur, chercha où se réfugier. Qui venait par là? où fuir? et que devenir si les cris horribles recommençaient? Mais non, tout se taisait dans les salles environnantes et la haute taille de Patrice fit une rassurante apparition dans le cadre de la porte.

main comme un enfant effrayé se raccroche à sa mère.

— Toute seule! dit-il avec compassion. Pauvre petite!

— Charlotte est partie et moi, comme une petite sotte, je commençais à m'étrayer.

— C'est bien naturel, un soir d'orage. Allons dîner.

— Chez l'oncle Bernard?

— Manuel ne s'en soucie guère. Il est fatigué, il craint les discours du commandant. N'y a-t-il rien pour notre repas?

— Charlotte a pris une conserve... — Faisons comme elle.

Paulette aussi disposa son plateau. Patrice s'en empara et elle emporta la lampe. Ainsi chargés, ils remontèrent à l'orangerie où Manuel commençait à s'impaciter.

C'était très amusant, ce dîner de gitanos, mangé sur un coin de table sans nappe. Manuel étendu sans façon sur des coussins, elle, blottie dans un immense fauteuil que lui avait tramé Patrice, et Patrice lui-même, sur son tabouret de peintre.

Oui, c'était amusant, joyeux même, quand on pouvait oublier et l'orage et les cris horribles et l'absence d'Elisabeth.

Mais le dîner est fini, la soirée s'avance. Déjà Manuel fatigué réprime à grand-peine un bâillement.

Patrice lève la séance et Paulette se sent soudain redevenir une petite prisonnière peureuse et malade, abandonnée au fond d'un grand château tout plein d'effroyables mystères.

Paulette dormait encore le lendemain matin quand un pas léger se fit entendre dans la

chambre voisine. Instantanément elle s'éveilla.

— Elisabeth, enfin, vous voilà!

Leurs bras s'étreignirent, Paulette appuya sa blonde tête ébouriffée contre l'épaule secourable qui, tant de fois pendant la maladie, l'avait soutenue.

— Je regrettais de ne pouvoir rentrer hier soir, dit très bas le Beau Rayon. Je voyais ma petite Paulette seule et peut-être apeurée dans ce grand château.

Paulette sourit sous ses boucles.

— Elisabeth, je suis avec vous maintenant et tout le reste ne m'est rien. Souriez, mon Beau Rayon. Qu'allons-nous faire aujourd'hui.

— Beaucoup de choses. J'ai mille travaux en retard et la journée ne sera pas trop longue pour nous. Habillez-vous vite.

La journée passa vite, si vite, en effet, que Paulette ne put mettre à exécution son projet d'écrire à la Mère Supérieure. Elisabeth l'entraîna en des rangements si compliqués, si minutieux que l'heure du repas vint seulement mettre un terme à leur travail.

Le repas fut peu animé. L'oncle Pierre dépendant y parut et Paulette se fit cette réflexion qu'il avait abandonné sa femme à son père, sans doute, puisque Charlotte elle-même daigna venir partager le dîner commun.

« A part cela, il y a peut-être encore dans le château d'autres habitants que je ne connais pas et qui lui tiennent compagnie ».

Au milieu de ses réflexions, elle fut interrompue par la voix de l'oncle Pierre. Celui-ci demandait d'un air intéressé des nouvelles de l'oncle Bernard.

laives le tourmente comme un vrai supplice. Il poussa des cris déchirants.

— Les cris de damné! affirma Charlotte avec un frisson.

« J'en sais quelque chose », se dit Paulette se souvenant de la veille et de ses émotions effroyables.

Elle acheva son dîner en pensant:

— Que je suis donc sotte le compliceur ainsi ma vie! J'ai rêvé toute la nuit de je ne sais quel sinistre mélodrame, alors que tout simplement le tonitruant oncle Bernard en fait saut les fraies. On ne m'y reprendra plus. Qu'il chante, qu'il crie, qu'il hurle! Je dormirai quand même ».

Ayant ainsi trouvé des explications satisfaisantes à tous les mystères d'Araval, Paulette te passa une bonne soirée sans inquiétude.

L'oncle Pierre ayant, par un très grand hasard, fait à sa famille l'honneur étourdissant de fumer un cigare en sa compagnie, Paulette se décida à lui parler.

Elle avait quelque chose de sérieux à lui dire, et cette chose, elle était contente de pouvoir la dire en face de tous.

Peu-à-peu elle avait découvert avec une délicate certitude la pauvreté des Nerdelaques, elle s'était appliquée de tout son cœur à être chez eux une aide vaillante et intelligente, une bonne petite ouvrière de la communauté. Mais elle voulait plus que cela. Elle voulait être une enfant de la maison. Et elle pensait de sa petite fortune cachée là-haut dans son armoire lui semblait un affront fait à la famille qui l'adoptait.

— Oncle Pierre, je voudrais vous demander une chose.

(à suivre)